

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Deux, le 5 juillet à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

*Étaient également présents :*

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, M. Patrick GUILBAUDEAU, Mme Sonia CAROFF, M. Alain DESGRE, Mme Gaëlle LE BOUHART, Mme Annaïg MESTRIC, Mme Maryvonne LE GAL, Mme Françoise HENRIQUEZ, M. Bernard BASTIER, M. Didier LEMARCHAND, M. Jean-François SALVAR, Mme Chantal DEMANGEON, M. Henri-Philippe LAMY, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, Mme Isabelle LOISEL.

*Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :*

Laëtitia MELOIS à Franck DUVAL  
Jean-Jacques MARTEIL à Jacques GREVES  
Lucien MONNERIE à Joël DANIEL  
Estelle MORIO à Bernard BASTIER  
Régis KERDELHUE à Henri-Philippe LAMY

*Secrétaire :*

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	28 Juin 2022
Date de l'affichage	29 juin 2022
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	28
Nombre de votants	33

**2022 55      Modification du tableau des effectifs – service Education, Jeunesse et Sports**

Rapporteur : F. BALLESTER

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services (création – suppression – modification de la durée hebdomadaire d'un poste)

Compte tenu de la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de certains postes du service Education, jeunesse et sports (intégration heures complémentaires, abaissement nombre d'heures dédiées aux réunions, etc.) il est proposé les créations et suppressions de postes suivantes :

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le 7 juillet 2022

ID : 056-215600784-20220706-2022\_55-DE

Filière	Catégorie	Nombre de postes concernés	Poste supprimé	Poste créé	Motif	A compter du
Technique	C	3	Adjoint technique territorial à temps non complet 4h57	Adjoint technique territorial à temps non complet 5h08	Modification DHS	01/09/2022
Technique	C	1	Adjoint technique territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps non complet 14h19	Adjoint technique territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps non complet 14h01	Modification DHS	01/09/2022
Technique	C	1	Adjoint technique territorial à temps non complet 4h44	Adjoint technique territorial à temps non complet 4h33	Modification DHS	01/09/2022
Animation	C	1	Adjoint d'animation territorial à temps non complet 20h37	Adjoint d'animation territorial à temps non complet 31h13	Modification DHS	01/09/2022
Animation	B	1	Animateur à temps non complet 34h00	Animateur à temps non complet 34h10	Modification DHS	01/09/2022
Technique	C	1	Adjoint technique territorial à temps non complet 14h38	Adjoint technique territorial à temps non complet 25h43	Modification DHS	01/09/2022
Technique	C	1	Adjoint technique territorial à temps non complet 10h58	Adjoint technique territorial à temps non complet 15h12	Modification DHS	01/09/2022
Technique	C	1	Adjoint technique territorial à temps non complet 24h07	Adjoint technique territorial à temps non complet 24h37	Modification DHS	01/09/2022
Animation	C	1	Adjoint d'animation territorial à temps non complet 6h44	Adjoint d'animation territorial à temps non complet 8h56	Modification DHS	01/09/2022
Technique	C	1	Adjoint technique territorial à temps non complet 22h13	Adjoint technique territorial à temps non complet 22h06	Modification DHS	01/09/2022
Technique	C	1	Adjoint technique territorial à temps non complet 14h22	Adjoint technique territorial à temps non complet 15h12	Modification DHS	01/09/2022
Animation	C	1	Adjoint territorial d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps non complet 33h44	Adjoint territorial d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	Modification DHS	01/09/2022

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**VU** l'avis de la Commission administration générale, finances, ressources humaines et relations avec les partenaires institutionnels en date du 23 juin 2022,

**VU** l'avis du comité technique du 28 juin 2022,

**DECIDE** les créations et suppressions de postes présentées ci-dessus à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

**Adopté à l'unanimité.**

Pour extrait conforme,  
Guidel, le 6 juillet 2022

Le Maire,

Joël DANIEL

